



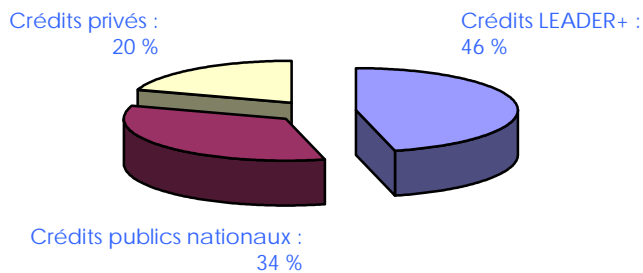
Le programme LEADER+ (2000 – 2006)

■ Jusqu'en 2006, LEADER+ c'est :

- ✓ Des moyens financiers de l'Union Européenne (2 millions d'€uros) ;
- ✓ Un soutien aux initiatives en faveur du maintien, du développement et de la modernisation des services publics ;
- ✓ Cinq objectifs en faveur de la population du Pays du Val d'Adour :
 1. Mettre en réseau et coordonner les services ;
 2. Moderniser les services publics ;
 3. Soutenir la polyvalence des services ;
 4. Créer de nouveaux services ;
 5. Développer l'accès aux services culturels.

■ Depuis 2000, LEADER+ c'est :

⇒ Pour l'ensemble du Pays du Val d'Adour :

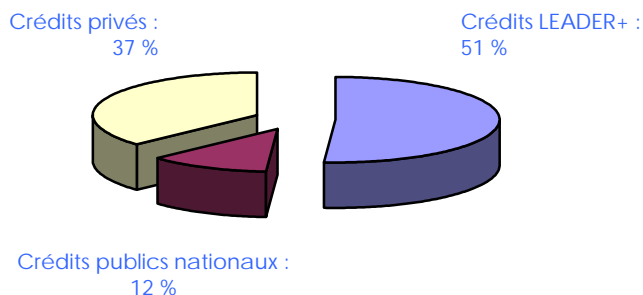


3 millions d'€uros d'investissements

1,3 millions d'€uros d'aides européennes

Dans les domaines de l'emploi, la mobilité des personnes, la culture, la gérontologie, la petite enfance, la jeunesse, les TIC, l'environnement...

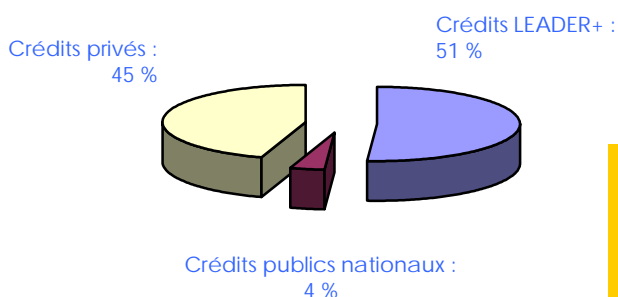
⇒ Pour les quatre cantons des Hautes-Pyrénées :



700 000 Euros d'investissements

400 000 Euros d'aides européennes

⇒ Pour le canton de Castelnau Rivière Basse :



150 000 Euros d'investissements

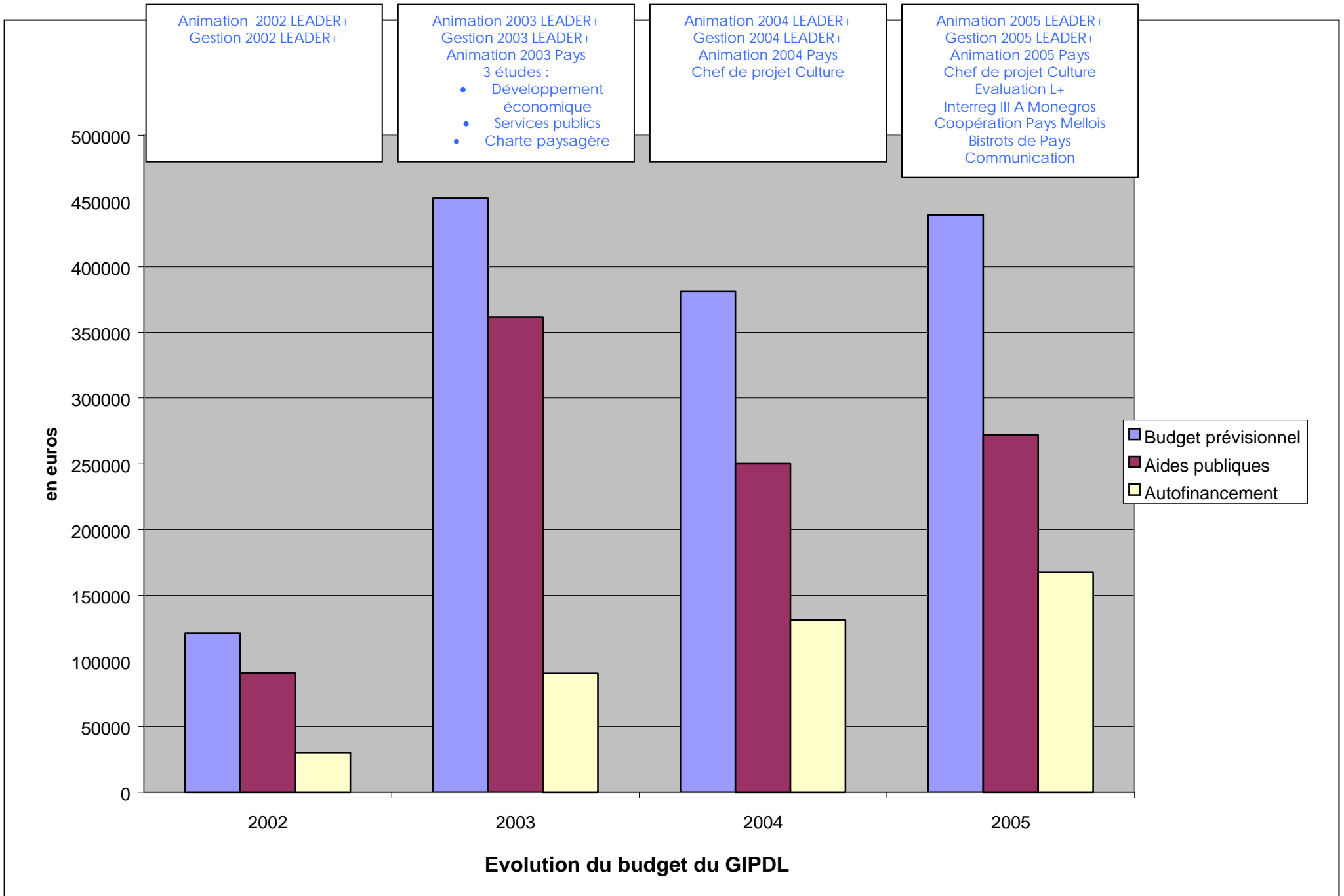
75 000 Euros d'aides européennes

Quelques exemples :

Projet d'action itinérante « les Petits Loups en Ballade », par la Crèche les Petits Loups, sur Castelnau Rivière Basse

Action de mise en réseau des Centres de Loisirs du territoire (Centre de Loisirs « Les Castels »)

Développement d'un service de transport de proximité dans la Communauté de Communes « les Castels »



Le budget du GIPDL Euradour

La participation des adhérents du GIPDL Euradour se compose :

- ✓ D'une participation forfaitaire des trois Conseils Généraux ;

En euros	2003		2004		Prévisions 2005 ?	
	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis
CG Gers	35 000	6 000	6 000	6 000	6 000	?
CG Hautes-Pyrénées	28 000	12 000	12 000	12 000	12 000	?
CG Pyrénées Atlantiques	21 000	0	11 895	11 895	11 895	?

Cette participation reste aléatoire et faible pour certains, au regard, du nombre d'habitants concernés

- ✓ Des cotisations des Communautés de Communes, des SIVOM et des communes dites « isolées », calculées en euros par habitant et délibérées en Conseil d'Administration.

Trois raisons principales justifiant l'augmentation de la cotisation des adhérents :

Une réduction des aides publiques escomptées

En €	Année 2003		Année 2004		Année 2005	
	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis
Etat FNADT	91 250	81 850	81 850	59 697	59 697	?
Union Européenne FEDER Objectif 2	93 500	91 000	91 000	51 998	51 998	?

Des cotisations de membres non perçues

- En 2003, le GIPDL Euradour n'a pas perçu les cotisations de trois communes isolées ;
- En 2004 un SIVOM s'est retiré et n'a pas cotisé ;
- Une communauté de communes n'a toujours pas réglé sa cotisation 2004.

Une montée en charge des activités du GIPDL Euradour

Quatre nouveaux dossiers en 2005 :

Projet de Coopération Interreg III A Monegros

Ce projet de coopération avec un territoire d'Aragon (Monegros) vise à la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial en matière de qualité touristique.

La participation financière du GIPDL Euradour sur ce programme, d'une durée de deux années (2005 - 2006), s'élèvera à 15 275 euros, soit environ 7 600 euros par an.

Projet de Coopération LEADER+ Pays Mellois

Ce projet vise à soutenir l'organisation par les jeunes du Pays du Val d'Adour et du Pays Mellois de deux manifestations communes. Les activités sportives et culturelles permettront aux adolescents de découvrir l'identité des deux territoires. Le GIPDL prendra en charge l'organisation de la manifestation en Val d'Adour et le déplacement en Pays Mellois pour la rencontre bilan.

Montant à la charge du GIPDL : 4 000 euros

Bistrots de Pays

Le label Bistrot de Pays a été instauré en Val d'Adour en 2003.

Pour être en régularité avec l'utilisation de ce label, et en partenariat avec l'Association des Bistrots du Pays du Val d'Adour, il a été décidé une répartition des tâches.

Le GIPDL aura uniquement à sa charge la réédition et l'actualisation de la plaquette de promotion. Montant à la charge du GIPDL : 5 000 euros

Communication Pays

Le GIPDL Euradour a décidé de réserver un montant de 15 000 euros de son budget, pour engager des opérations de communication autour du Pays du Val d'Adour.

L'objectif est de faire connaître le Pays du Val d'Adour à ses habitants et à ses visiteurs.

Ces actions pourraient se traduire par la réalisation de panneaux de signalisation, d'un ouvrage de présentation...

Le Contrat de Pays (2000 – 2006)

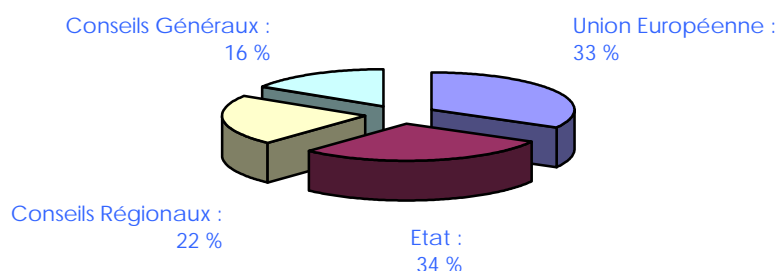


■ Jusqu'en 2006, le Contrat de Pays du Val d'Adour c'est :

- ✓ Des moyens financiers de l'Union Européenne, de l'Etat, des Conseils Régionaux (Aquitaine et Midi-Pyrénées) et des Conseils Généraux (Gers, Pyrénées Atlantiques et Hautes-Pyrénées) ;
- ✓ Un soutien aux initiatives locales en matière d'économie, de social, d'environnement, de culture, de services...

■ Depuis 2000, le Contrat de Pays du Val d'Adour c'est :

⇒ Pour l'ensemble du Pays du Val d'Adour, une participation financière de :



19 millions d'€uros d'investissements
10,5 millions d'€uros d'aides publiques

Union Européenne : 3,5 millions d'€uros
Etat : 3 millions d'€uros
Conseils Régionaux : 2,3 millions d'€uros
Conseils Généraux : 1,7 millions d'€uros

⇒ Pour les quatre cantons des Hautes-Pyrénées, une participation financière de :

8 millions d'€uros d'investissements
5 millions d'€uros d'aides publiques

Union Européenne : 1,6 millions d'€uros
Etat : 1,7 millions d'€uros
Conseil Régional : 800 000 €uros
Conseil Général : 900 000 €uros

